

proprié. Ensuite, des comités consultatifs, composés de trois évaluateurs de l'extérieur et présidés par le Directeur du Fonds, étudieront les projets (comme dans le passé). Les comités formuleront des recommandations au Conseil d'administrateurs, qui prendra les décisions finales.

Le nouveau Fonds a été mis sur pied dès que la décision du Conseil a été prise, et le lecteur pourra lire, à la page 37 un rapport sur sa première série de décisions relatives aux bourses et contributions. Pour faciliter la tâche au lecteur, nous avons inséré dans cette section spéciale la liste de toutes les bourses et contributions accordées au cours de l'année, même si le versement de certaines d'entre elles a été approuvé avant l'inauguration du Fonds des concours «Paix et Sécurité».

Le programme des bourses d'études Barton

Un autre changement important s'étant opéré au cours de l'année concerne l'administration du programme de bourses d'études. Dans le passé, le programme de bourses accordées à des étudiants du deuxième cycle s'intéressant aux questions de paix et de sécurité a été administré par l'Association des universités et collèges du Canada. Au cours de l'année, l'Institut a entièrement repris ce programme à sa charge et l'a appelé «Programme des bourses Barton», en l'honneur de William H. Barton, Président fondateur du Conseil d'administration et ancien ambassadeur du Canada s'étant distingué autrefois aux Nations-Unies, tant à Genève qu'à New York. Une campagne d'information élargie et certains ajustements apportés à la taille des bourses et aux conditions de versement ont entraîné, ce qui est heureux, une

augmentation du nombre des candidatures reçues pour la session de mars 1990 du comité autonome de sélection. Les douze récipiendaires poursuivent des études supérieures dans des universités du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. (L'annexe G énumère les noms des bénéficiaires, pour 1989-1990.)

Autres bourses

L'Institut a continué à décerner de petites bourses maximales de 500 \$; il s'agit là d'un programme modeste mais efficace. Grâce à ce dernier, il peut répondre rapidement à des intervenants demandant une petite aide financière pour mener des activités ne satisfaisant pas exactement aux critères et conditions propres à d'autres programmes semestriels structurés. L'annexe F donne les noms des vingt-trois bénéficiaires de cette année.

Enfin, le programme dont l'objet est d'aider au plus trois Canadiens et Canadiennes souhaitant assister en Autriche à un colloque annuel de deux semaines sur les relations transatlantiques s'est poursuivi cette année aussi, mais seulement une personne a été choisie pour la session de 1989 (voir l'annexe G). Maintenant que l'information sur le programme est plus largement accessible, les trois bourses seront probablement octroyées au moment de la prochaine séance de sélection.

Le Secrétaire-trésorier et Directeur du Fonds,

JOHN TOOGOOD